

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Linguistique

- Université de Rouen

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Histoire, mémoire, patrimoine, langage (HMPL)

Établissement déposant : Université de Rouen

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Au sein du champ de formation *Histoire, mémoire, patrimoine, langage*, la mention de master *Linguistique* de l'Université de Rouen poursuit la dynamique engagée dans la mention de licence *Sciences du langage* de ce même champ de formation. Elle forme des étudiants de haut niveau dans différents domaines de spécialité et champs d'application des Sciences du langage. Sur le plan régional, au sein de la ComUE (Communauté d'Universités et d'Établissements) Normandie-Université, la mention *Linguistique* de Rouen se distingue par une double originalité : le choix des parcours proposés et son enseignement mixte en présentiel et à distance. Toutes les spécialités (à l'exception de la spécialité *Interprétariat en langue des signes*) sont accessibles en enseignement à distance.

Le master fédère trois spécialités dont les objectifs en termes de recherche et d'insertion professionnelle sont complémentaires :

- deux spécialités à finalité professionnelle *Diffusion du français* et *Interprétariat en langue des signes* (ILS : M1 et M2 ouverts en alternance) ;
- une spécialité à finalité recherche *Sociolinguistique, linguistique et didactique* avec deux parcours *Sciences du langage* (parcours ouvert à la Formation continue) et *Enseignement du français* (ce parcours n'a pas été ouvert depuis sa création).

Un Tronc commun conséquent structure l'ensemble qui donne la primauté aux sciences du langage, cœur de la formation. Il instaure une mutualisation des connaissances et compétences.

La formation est dispensée à l'Université de Rouen, sur le Campus Mont-Saint-Aignan à l'UFR Lettres et Sciences Humaines.

Synthèse de l'évaluation

Les objectifs scientifiques, les compétences acquises et les champs professionnels visés par le master sont clairement identifiés. La formation est cohérente et progressive, pilotée par une solide équipe pédagogique. Le master intègre la formation à et par la recherche dès la première année et toutes les spécialités et parcours aboutissent à la rédaction finale d'un mémoire qui fait l'objet d'une soutenance devant jury. La formation, bien intégrée sur le plan régional, académique et socio-économique, inscrit les étudiants dans un réseau scientifique et professionnel cohérent et fédérateur. Les taux de réussite sont globalement satisfaisants, à l'exception notable de la spécialité *Diffusion du français*. Cependant, l'absence de données précises ne permet pas d'apprécier la diversité du public accueilli et on regrette également l'absence d'indicateurs sur les stages.

L'équipe enseignante a su tirer bénéfice des apports de la recherche menée dans le cadre de l'unité de recherche DYnamiques SOciales et LAngagières (Equipe d'Accueil 4701 DYSOLA) pour développer les connaissances et compétences nécessaires aux différents terrains d'application des Sciences du langage. La formation, qui devra se restructurer sous les nouveaux intitulés de mention désormais imposés, ne doit pas perdre la stratégie de mise en réseau, tant sur le plan scientifique que professionnel, qu'elle a su mettre en œuvre et développer dans l'architecture actuelle. L'ouverture de la formation en distanciel est un atout supplémentaire, donnant à la formation une visibilité très large, tant sur le plan national qu'international.

Points forts :

- Originalité, pertinence et cohérence très forte des spécialités, parcours et du Tronc commun.
- Équipe pédagogique et scientifique solide et efficace.

Points faibles :

- Absence de données chiffrées concernant le public accueilli (Validation des Acquis de l'Expérience VAE, reprise d'études, formation continue, Erasmus).
- Absence d'indicateur concernant les stages, pourtant au cœur de plusieurs des formations (lieux, nombre, financement).
- Baisse du taux de réussite de la spécialité *Diffusion du français*.

Recommandations :

La formation, cohérente et diversifiée, doit soutenir son investissement en formation innovante présentant un enseignement mixte (présentiel et distanciel). La formation devrait veiller à repenser les mutualisations pour que la part de la didactique ne se fasse pas au détriment de la place de l'analyse linguistique dans le parcours Recherche. Une politique plus développée en terme de projet ou de stage de recherche est aussi une voie de développement potentiel pour la spécialité Recherche qui garantit le vivier des futurs doctorants en Sciences du langage.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les objectifs, les compétences acquises et les champs professionnels visés sont clairement identifiés et scrupuleusement définis, par spécialité, dans les fiches RNCP. Ils sont en adéquation avec le cursus qui est conçu comme une garantie de la complémentarité formation/recherche. Ils sont également justifiés par une architecture ample qui prend en compte les enseignements de la mention de licence <i>Sciences du langage</i> de la L1 à la L3.</p> <p>Le parcours <i>Enseignement du français</i> n'a pas ouvert depuis sa création en 2012.</p> <p>La spécialité <i>Interprétariat en langue des signes</i> ne peut ouvrir qu'une année sur deux, faute d'encadrement et de moyens suffisants.</p> <p>Deux des trois unités d'enseignement (UE) composant chaque semestre (S1 S2 de M1) sont mutualisées entre la spécialité <i>Diffusion du français</i> et la spécialité Recherche parcours <i>Sciences du langage</i>. En S2, l'UE2 « Didactiques spécialisées » (72h) est réservée à la spécialité <i>Diffusion du français</i>, une UE « Recherches en SDL » (48h) est réservée à la spécialité Recherche chaque semestre. On note la mutualisation de l'UE3 Recherche du S1 avec la spécialité <i>Interprétariat en langue des signes</i> UE1/S1.</p> <p>En master 2, les spécialités <i>Diffusion du français</i> et Recherche parcours <i>Sciences du langage</i> n'offrent pas d'enseignements mutualisés. L'UE2 « Sociolinguistique, didactique, francophonie » pourrait certainement faire l'objet d'une telle mutualisation.</p> <p>La spécialité <i>Interprétariat en langue des signes</i> fait l'objet d'un nombre plus restreint de mutualisations, justifié par une professionnalisation spécifique très forte.</p> <p>La « Méthodologie de la recherche, recherche-action », est présente dès le S2 (et mutualisée, hors Spécialité <i>Interprétariat en langue des signes</i>), mais ne fait pas l'objet d'un projet ou d'un travail spécifique en M1. Un mémoire et une soutenance valident le S4, sans qu'aucune heure étudiant (d'accompagnement, de suivi des travaux) ne soit créditée.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La mention <i>Linguistique</i> s'inscrit dans le Champ <i>Histoire, mémoire, patrimoine, langage</i>. L'adossement à l'unité de recherche Dynamiques sociales et langagières (EA4701 Dysola) est pleinement ressenti tant dans l'architecture du master que dans les intitulés des UE et les projets d'études et/ou professionnels menés avec les étudiants. Outre la</p>

	<p>contribution des enseignants-chercheurs de cette unité de recherche aux formations dispensées, les étudiants des différentes spécialités sont invités à participer à des manifestations scientifiques (séminaires, colloques, journées d'études) organisées par l'unité de recherche.</p> <p>Dans l'espace Normandie-Université, l'Université de Caen propose également une formation en <i>Sciences du langage</i> avec un parcours de <i>Français langue étrangère</i>. L'offre de formation de Rouen, plus large et structurée, bénéficie d'une expertise pionnière dans l'enseignement à distance avec des cours intégralement accessibles à distance et dont la diffusion s'effectue par l'intermédiaire de plateformes. Le positionnement national de Rouen en matière d'interprétariat en langue des signes est à souligner et son positionnement international est reconnu dans la spécialité professionnelle <i>Diffusion du français</i>.</p> <p>La mention est ancrée dans son environnement socio-économique. Des partenariats de formation sont existants : École d'orthophonie Rouen, École Supérieure du Professorat et de l'Éducation, Service des Relations Internationales de Rouen (cours de français pour étudiants étrangers), Centre de langue de l'université, convention pour cours à distance avec le vice-rectorat de Mayotte, l'Alliance française du Guatemala.</p> <p>Chaque spécialité a su engager des collaborations multiples qui insèrent les étudiants dans des réseaux professionnels et de recherche. Ainsi la spécialité <i>Interprétariat en langue des signes</i> collabore activement avec l'Association Française des Interprètes et Traducteurs en Langue des Signes (AFILS) ainsi qu'avec l'Association des Étudiants Interprètes en Langue des Signes Française (AEILSF). En outre, la spécialité a fait l'objet d'une habilitation partagée avec l'Université Paris 8 de 2006 à 2010, mais par manque de ressources et de moyens, elle n'a formé qu'une seule promotion (M1 : 2006-2007/M2 : 2007-2008). Des échanges de formation et de recherche entre les deux universités sont signalés actifs aujourd'hui, sans plus de détails.</p> <p>La spécialité <i>Diffusion du français</i> a noué des liens institutionnels en France et à l'étranger en signant de nombreuses conventions, qui permettent en outre aux étudiants de trouver des stages et aux enseignants d'opérer des missions d'échange entrantes et sortantes. La spécialité avait une cohabilitation, jusqu'en 2012, avec l'Université d'Hochiminh (Vietnam) (2004-2012), et ce sont désormais les ex-étudiants vietnamiens qui assurent la formation sur place. Ce partenariat réussi mériterait d'être reproduit avec une autre université étrangère.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique de la mention est composée de 24 enseignants-chercheurs appartenant pour l'essentiel à la section CNU 7 Sciences du Langage et deux professeurs certifiés (PRCE) titulaires. On souligne une collaboration effective avec l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) de Rouen puisque six enseignants et enseignants-chercheurs participent à la formation. Cinq Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche (ATER) et un Allocataire moniteur sont actés pour ce contrat, venant pallier les mouvements internes (mutation, détachement, délégation, congés, responsabilité d'UFR, maladie). Cette équipe se voit complétée par des intervenants extérieurs (interprètes ou formateurs en langue) en cohérence avec les projets pédagogiques et professionnels. Les mémoires sont soutenus devant des professeurs ou maîtres de conférences habilités à diriger des recherches.</p> <p>Le pilotage de la formation se fait au niveau du département. Le responsable de la mention travaille en formation restreinte avec les responsables des spécialités et parcours au pilotage de la formation, et avec l'équipe pédagogique élargie à tous les enseignants et intervenants dans la formation ainsi qu'aux personnels administratifs à la conception, à l'évolution des maquettes et des modalités de contrôle. Un conseil de département qui comprend l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique se réunit une fois par mois. Le pilotage de la mention assuré jusqu'en 2015 par le Comité de suivi de l'offre de formation laisse place désormais au Conseil de perfectionnement qui comprend les cinq responsables des spécialités et parcours, un représentant étudiant, quatre membres extérieurs.</p> <p>Il n'y a pas d'information spécifique sur le pilotage de la formation à distance. Il n'est pas non plus précisé si les différents intervenants (titulaires ou vacataires) assurent indistinctement les enseignements en présentiel et à distance.</p>

Effectifs et résultats	<p>Les effectifs sont importants et ont été volontairement contrôlés.</p> <p>Les flux étudiants indiquent une baisse importante (31,6 %) des effectifs de la mention sur la période 2010-2015.</p> <p>Cette baisse des effectifs a permis la définition de nouvelles orientations pédagogiques. Ceci est venu répondre aux recommandations de l'AERES, 2011. En effet, le passage du M1 au M2 de la spécialité <i>Diffusion du français</i> a été limité et rendu plus sélectif. Les flux d'étudiants inscrits à distance ont été restreints de 15 %. Ces mesures ont également été accompagnées d'une baisse des effectifs sur tous les parcours, en M comme en L, ces 10 dernières années. Une troisième explication serait à trouver dans les mutualisations d'une partie des enseignements, ce qui aurait amené certains étudiants à redéfinir leurs projets.</p> <p>Le parcours <i>Sciences du langage</i> est stabilisé autour d'une trentaine d'étudiants en M1 et en M2 (de 29 à 39 en M1, de 28 à 41 en M2 selon les années) ; la spécialité <i>Interprétariat en langues des signes</i> est stabilisé par la contrainte d'accueil (15 étudiants par an et en M1 et M2).</p> <p>C'est le parcours à distance <i>Diffusion du français</i> qui accuse pour l'essentiel le poids de la baisse, répondant ainsi aux recommandations de l'AERES de la précédente évaluation qui pointait un nombre trop élevé d'étudiants par rapport aux capacités d'encadrement de l'équipe pédagogique. On passe ainsi de 150 inscrits à distance en M1 en 2010-2011 (153 en 2011-2012 ; 110 en 2012-2013 ; 91 en 2013-2014) à 73 étudiants en 2014-2015. Soit une baisse de 48 % en cinq ans. Le pourcentage de réussite en M1 n'en a été que légèrement affecté : 54 % en 2010-2011, 49 % en 2011-2012, 54 % en 2012-2013, et seulement 45 % en 2013-2014. Le taux 2014-2015 n'est pas connu à ce jour. En M2 à distance, le pourcentage de réussite est passé de 47 % à 62 % en 2010-2011, 2011-2012 à 34 % et 35 % en 2012-2013, 2013-2014. La baisse du taux de réussite est également attestée en M2 présentiel de 55 % en 2010-2011 à 33 % en 2013-2014. Il faudra que l'équipe pédagogique s'interroge sur cette baisse de réussite en M2 malgré la sélection en M1.</p> <p>De son côté, le parcours <i>Sciences du langage</i> connaît une hausse du pourcentage de réussite en M2 de 32 % en 2010-2011 à 46 % en 2013-2014. La spécialité <i>Interprétariat en langue des signes</i> connaît, quant à lui, un taux de réussite de 69 % et on note que tous les titulaires du diplôme accèdent à un emploi en lien avec leur formation.</p> <p>Les enquêtes sur l'insertion professionnelle sont menées par l'Observatoire de la Vie Étudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OVEFIP), mais les données recueillies sont trop peu nombreuses pour dresser un véritable bilan. Elles ne concernent que deux promotions (2010-11 et 2011-12). Pour la première, elles rendent compte de poursuites d'étude en doctorat (11 étudiants sur 46), d'une entrée dans la vie professionnelle pour 17 d'entre eux. Pour la seconde promotion, cinq étudiants ont continué en thèse et 75 % ont trouvé un débouché professionnel. La promotion la plus récente, 2013-2014, pour laquelle les données ne sont pas étayées, a compté sept étudiants poursuivant en thèse avec financement. Les deux parcours professionnels font état de débouchés immédiats dans le champ de la formation, en particulier en lien avec les lieux de stages des étudiants. Il n'est pas clairement indiqué si le nombre significatif d'inscrits en thèse (39) est à porter par la seule formation Recherche. En revanche, les parcours à visée professionnelle font état du peu d'inscriptions en thèse alors que des projets de recherche doctorale doivent être soutenus par ces formations également.</p>
------------------------	---

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'ancrage de la formation à et par la recherche est attesté dès le M1 à la fois par la qualité de l'équipe pédagogique, membres de l'unité de recherche DYSOLA EA 4701, par des UE et par des modalités d'évaluation : un mémoire de recherche est soutenu dans chaque spécialité à la fin du master 2.</p> <p>L'équipe pédagogique a su mettre à profit ses recherches théoriques et ses terrains d'applications multiples en transposant méthodologies, concepts et questionnements sur/dans la formation.</p> <p>L'intégration de la recherche dans la formation se concrétise en semestre 3 (Ecriture scientifique) et semestre 4 (Rédaction et soutenance d'un mémoire), mais il n'est pas alloué d'heures pour le guidage de la rédaction.</p> <p>Au sein des spécialités professionnelles, la spécialité <i>Interprétariat en Langue des signes</i> incite les étudiants à préparer leurs travaux en codirection avec des disciplines des Sciences humaines et sociales, Sciences et techniques des activités physiques et sportives. Ils sont également invités à des recherches-action, sur des facettes théoriques du métier d'interprète.</p> <p>Au sein de la spécialité <i>Diffusion du français</i>, l'enseignement à et par la recherche est présent en M1 (unité de méthodologie) et se confirme en M2 avec la rédaction d'un mémoire recherche-action. Des travaux portant sur les situations sociologiques plurilingues et la description du français dans des situations de contact sont réutilisés dans le cadre de la formation.</p> <p>Au sein de la spécialité Recherche, le guidage est plus progressif avec de la recherche-action en S2 de la méthodologie en S3 (écriture scientifique et traitement des données) et la soutenance du mémoire en S4. L'équipe pédagogique regrette l'absence de mémoire en M1. On retiendra que les étudiants sont bien intégrés au laboratoire, en participant aux séminaires, aux conférences et en intervenant comme vacataires dans des projets de recherche financés. Ils ont été à l'initiative de séminaires et journées d'étude. Enfin, malgré des mutualisations importantes et l'absence de mémoire en M1, un nombre conséquent d'étudiants a continué en thèse.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est au cœur de deux des spécialités de la mention. Les spécialités à visée professionnelle ont en M2 S3 une UE « Préparation du stage et du projet de professionnalisation » : UE3 (8ECTS) pour la spécialité <i>Diffusion du français</i>, UE4 (4 ECTS) pour la spécialité <i>Interprétariat en langue des signes</i>. Il est regrettable que ces UE n'interviennent pas dès le M1.</p> <p>Les équipes pédagogiques dynamiques de ces deux parcours sont très engagées dans le milieu socio-économique en lien avec leur spécialité, et des professionnels sont impliqués dans la formation, ce qui est en accord avec les objectifs. En <i>Interprétariat en langue des signes</i>, des professionnels interviennent dans 80 % des enseignements techniques. Les étudiants sont en contact avec des professionnels en stage de M1 et de M2. Ces mêmes professionnels participent à l'évaluation finale des épreuves professionnelles. La part très importante des intervenants extérieurs dans ce parcours interroge quant à l'implication de l'université dans cette formation puisqu'il est indiqué que seuls 20 % des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs universitaires du domaine ou du tronc commun.</p> <p>Pour la spécialité <i>Diffusion du français</i>, une UE permet l'intervention de professionnels de l'enseignement du Français langue étrangère.</p> <p>Les fiches RNCP sont bien renseignées et listent les débouchés professionnels afférents à la professionnalisation amorcée. Seule la spécialité <i>Diffusion du français</i> présente un Supplément au Diplôme.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Deux des spécialités sont à visée professionnelle, et à ce titre, imposent un stage professionnel long en France ou à l'étranger. Le stage fait l'objet d'une convention de stage. En M1, un stage conseillé d'observation du métier est rendu possible par la signature d'une convention de stage. En M2, le stage de pratique professionnelle se déroule en milieu professionnel après signature d'une convention de stage. Le stage est encadré par un tuteur professionnel. Le mémoire est</p>

	<p>encadré par un enseignant-chercheur et pour le parcours <i>Interprétariat en langue des signes</i> les professionnels associés à la formation participent à l'évaluation finale. Rien n'est indiqué dans ce sens pour la spécialité <i>Diffusion du français</i>.</p> <p>Un rapport de stage (5 ECTS) et un projet de recherche (25 ECTS) valident la formation à la fin du M2 <i>Interprétariat en langue des signes</i>, un mémoire et une soutenance (30 ECTS) valident la spécialité <i>Diffusion du français</i>.</p> <p>On regrette l'absence d'indicateurs sur les stages (lieux, nombre, financement).</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La place de l'international est importante en ce qui concerne les échanges signés et renouvelés. 23 conventions sont signées avec des partenaires internationaux qui facilitent non seulement les collaborations et la relation recherche/formation, mais aussi l'accueil de stagiaires et l'insertion professionnelle.</p> <p>Aucune donnée n'est disponible sur la mobilité entrante ou sortante des étudiants ou des enseignants, malgré une attractivité internationale citée par la spécialité <i>Diffusion du français</i>.</p> <p>Un master européen d'interprétariat en langue des signes est à l'étude : le master de Rouen accueille aujourd'hui des étudiants originaires de Suisse ou de Belgique, pays qui n'offrent pas de formation similaire.</p> <p>Des enseignements en langue sont prévus dans les maquettes. Dans la spécialité <i>Diffusion du français</i> et le parcours <i>Sciences du langage</i>, un enseignement de 24h au S2 est consacré à la langue étrangère (réservé sans que l'on ne comprenne pourquoi à l'anglais pour la spécialité <i>Diffusion du français</i> auquel, pour cette spécialité, s'ajoute au S3 un enseignement de 24h « Perfectionnement en langue vivante »).</p> <p>Il n'est pas fait état de politique spécifique en matière de certification en langue.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les modalités de recrutement ne sont pas explicites pour la spécialité <i>Diffusion du français</i> et le parcours <i>Sciences du langage</i>. On s'interroge sur les modalités qui ont prévalu pour atteindre la baisse effective du nombre d'inscrits en M1 à distance <i>Diffusion du français</i>. L'aide à la réussite n'est pas plus détaillée : il est néanmoins noté la possibilité pour les étudiants résidant à l'étranger de passer leurs examens dans leur pays.</p> <p>Dans la spécialité <i>Interprétariat en langue des signes</i>, les étudiants sont recrutés par sélection à l'entrée du master 1 sur dossier et épreuves écrites, signées, orales, à l'université. Des aides au financement sont étudiées au cas par cas par le Service de Formation continue de l'Université de Rouen. La formation met en place un soutien collaboratif notamment par l'inscription des étudiants dans le réseau associatif de l'AEILSF et par un dispositif de parrainage entre les jeunes diplômés de la formation et les nouveaux étudiants.</p> <p>Malgré les mutualisations nombreuses entre les différentes spécialités garanties de passerelle entre les parcours, il n'est pas fait état de réorientations entre les différentes formations. Cette même logique d'agencement autour de tronc communs est d'ailleurs une difficulté dans la gestion de la spécialité Recherche dont la construction a été trop empreinte de l'influence du parcours <i>Enseignement du français</i> (didactique notamment) qui finalement n'a pas ouvert.</p> <p>Il n'est pas précisé comment des étudiants venant de parcours professionnels pourraient se rediriger vers un parcours recherche notamment. Ceci permettrait toutefois d'augmenter le nombre d'inscriptions en thèses et d'offrir un plus vaste éventail de débouchés.</p> <p>Parmi les dispositifs d'aide à la réussite, on note que les étudiants disposent d'une bibliothèque spécifique, riche de 30 ans d'existence, offrant des revues et volumes de référence, ainsi que les mémoires et thèses soutenus sur le site.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Si les fiches RNCP font état des modalités de formation diverses (VAE, formation continue, apprentissage), aucune donnée ne vient illustrer leur mise en place effective au cours du dernier contrat. Il serait utile de connaître, par exemple, la politique de la formation en matière de VAE et le nombre de demandes et de reçus dans ce domaine.</p>

	<p>L'ensemble de la formation est dispensé en présentiel et à distance. Il est fait état d'un Service dédié aux Usagers du Numérique (SUN), d'un Service d'Enseignement à Distance (SEAD) et d'une plateforme de Formation à Distance (FOAD) sans qu'aucun lien entre ces différents services ne soit expliqué. Outre la possibilité, offerte dans tous les parcours, de soutenances à visio-conférences pour les étudiants résidant à l'étranger, seule la spécialité <i>Interprétariat en langue des signes</i> détaille les usages du numérique au sein de la formation, notamment par la constitution, l'utilisation et l'analyse de corpus filmiques numérisés. La spécialité <i>Diffusion du français</i> propose des forums et espaces de discussion et d'information commune aux étudiants en présentiel et à distance, mais leur usage semble restreint aux offres d'emploi et de stage.</p> <p>Il est également fait état de possibilités offertes aux étudiants de participer aux séminaires et séances de formation à des logiciels spécialisés en analyse textométrique (Alceste, SPSS) organisés par l'unité de recherche d'appui DYSOLA. Mais aucune donnée ne vient rendre compte du nombre d'étudiants concernés au cours du contrat.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les Modalités de Contrôle des Connaissances générales sont données et clairement définies par les « Dispositions générales pour les examens » et les textes administratifs sont joints.</p> <p>En revanche, il manque une visibilité des modalités de contrôle des connaissances spécifiques. Le système européen de transfert des crédits est visible dans les annexes descriptives au diplôme. Les maquettes jointes en annexe ne listent pas les modalités de contrôle des connaissances par UE ou enseignement.</p> <p>Pour la spécialité <i>Interprétariat en langue des signes</i>, les examens finaux valident le grade de master ainsi que le titre d'Interprète français-LSF. Reconnu par l'AFILS, le diplôme d'interprète délivré respecte les normes nationales. Ces normes sont scrupuleusement expliquées et justifient les choix d'UE et de créditation ECTS effectués.</p> <p>Aucune indication n'est donnée sur les modalités de fonctionnement des jurys.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Sont listées les connaissances et compétences, regroupées dans les tronc communs, partagées par les spécialités (une spécialité recherche et deux spécialités professionnelles) pour leur relation aux objectifs scientifiques et professionnels. Le portefeuille des compétences n'a pas été mis en place. Néanmoins, pour les deux spécialités professionnelles, des fiches compétences sont complétées sur les lieux de stage des étudiants par les tuteurs de stage, qui permettent aux responsables de la formation d'évaluer ce point.</p> <p>L'annexe descriptive au diplôme donne une version du document remis à l'étudiant suite à la validation de son diplôme. Sont donnés les objectifs généraux du diplôme et sont listées les compétences acquises par l'étudiant.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'université collationne des statistiques sur le devenir des étudiants, par l'intermédiaire de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE). Cette démarche reste à systématiser et à pérenniser.</p> <p>Pour la spécialité <i>Interprétariat en langue des signes</i>, l'insertion professionnelle est garantie. La promotion 2012-2014 n'a pas encore fait l'objet de statistiques, mais les responsables de la formation restent en lien avec les étudiants qui tous ont reçu des offres de recrutement pendant leur stage de M2.</p> <p>Pour la spécialité <i>Diffusion du français</i>, seuls 12 étudiants sur 38 diplômés en 2012 ont répondu, du fait d'une très grande mobilité internationale. L'insertion professionnelle est forte (75 % des répondants). Les autres sont en poursuite d'études doctorales.</p> <p>Quant à la spécialité Recherche, les données de l'Observatoire de la vie étudiante sont peu documentées. Toutefois, beaucoup d'étudiants continuent en thèse ou sont déjà enseignants. La promotion 2013-2014 a ainsi poursuivi massivement en thèse, avec quatre financements sur sept.</p> <p>Chacune des spécialités signale la difficulté d'assurer le suivi des diplômés et les données fournies par l'OVEFIP sont trop peu nombreuses pour assurer une bonne vision de ce suivi et réinvestir ces données pour en faire un outil d'amélioration continue.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La formation a toujours bénéficié d'un suivi dense par des réunions mensuelles de l'équipe pédagogique. Cette même périodicité sera conservée. Se rajoute désormais au pilotage de la mention un Conseil de perfectionnement mis en place en février 2015. Il intègre les cinq responsables des spécialités et parcours, un représentant étudiant, quatre membres extérieurs. Il rendra un rapport annuel (indicateurs de pilotage, bilan de fonctionnement, préconisations).</p> <p>Le Conseil de perfectionnement ne se substitue pas au Conseil de département et d'unité de recherche. Il viendra appuyer et renforcer la politique de cohésion de l'ensemble. Il se réunira une fois par an.</p> <p>Un questionnaire d'évaluation conçu par l'équipe pédagogique et l'Observatoire de la Vie Étudiante, a été mis en place en 2011 à l'intention des étudiants. Les enseignements sont ainsi évalués en présentiel et à distance. Les questionnaires figurent en annexe du dossier, mais pas leur analyse. On ne sait pas si ce questionnaire a été diffusé les années précédentes. Seul le parcours <i>Sciences du langage</i> fait état du retour des étudiants, qui signalent une trop grande mutualisation en M1 avec la spécialité professionnelle <i>Diffusion du français</i> à visée didactique.</p> <p>Le processus d'autoévaluation est respecté au niveau de la mention et de ses spécialités et parcours. Il a fait également l'objet d'une autoévaluation au sein de l'université.</p> <p>Les responsables des différentes spécialités ont une connaissance fine de leur formation et de leurs étudiants, ils ont tiré bénéfice de telles autoévaluations suggérant d'ores et déjà des aménagements possibles tant au niveau de l'architecture de la mention que des UE spécialisées notamment pour différencier au mieux le parcours Recherche.</p>
---	---

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.